



World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81

wmo@wmo.int – www.wmo.int

Weather • Climate • Water  
Temps • Climat • Eau

Notre réf.: CLPA/CCA/UNFCCC-COP19

GENÈVE, le 21 août 2013

Objet: Dix-neuvième session de la Conférence des Parties (COP 19) à la CCNUCC et neuvième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 9), Varsovie, Pologne, 11-22 novembre 2013

Suite à donner: Les représentants des SMHN sont encouragés à participer activement aux discussions portant sur la climatologie et les services climatologiques lors des sessions citées en objet et à appuyer l'initiative de l'OMM concernant le Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC)

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la dix-neuvième session de la Conférence des Parties (COP 19) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra à Varsovie, du 11 au 22 novembre 2013, en même temps que la neuvième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 9). La Conférence inclura également:

- La trente-neuvième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 39);
- La trente-neuvième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 39);
- La réunion du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP);
- La réunion du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP).

Le segment de haut niveau de la COP 19/CMP 9 se tiendra du 20 au 22 novembre 2013.

Encouragée par le succès rencontré lors des sessions précédentes de la COP et du SBSTA, l'OMM prépare actuellement sa participation à cette conférence et se propose d'organiser des manifestations parallèles, en coordination avec des programmes climatologiques parrainés et d'autres organisations partenaires du système des Nations Unies. Les dates et le programme des manifestations intéressant l'OMM, ainsi que la documentation et les ressources correspondants, figureront prochainement sur le site Web de l'OMM à l'adresse suivante: [http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/COP/cop19/index\\_en.php](http://www.wmo.int/pages/prog/wcp/COP/cop19/index_en.php).

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6717)

cc: Conseillers en hydrologie auprès des représentants permanents

À cette occasion, l'OMM tiendra un stand d'exposition pour présenter le rôle que joue la climatologie dans les activités liées à la CCNUCC et promouvoir les publications les plus récentes sur ce thème.

L'année dernière, à sa dix-huitième session, la Conférence des Parties a salué les initiatives en cours de l'OMM et la contribution que celle-ci apporte aux travaux de la Convention:

- a) Sous la rubrique «Recherche et observation systématique», elle a pris note de la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques et a invité l'OMM à fournir, à la trente-neuvième session du SBSTA, des renseignements sur les résultats de la première session du Conseil intergouvernemental des services climatologiques. L'OMM communiquera au SBSTA le compte rendu demandé;
- b) La COP a reconnu que le Cadre mondial avait un rôle particulier à jouer dans le contexte de la décision qu'elle avait prise sur les «démarches permettant de remédier aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques dans les pays en développement qui sont particulièrement exposés aux effets néfastes de ces changements en vue de renforcer les capacités d'adaptation». L'OMM participe au programme qui découle de cette décision;
- c) La COP a adopté le programme de travail de Doha sur huit ans relatif à l'article 6 de la Convention, en vertu duquel les gouvernements sont tenus d'encourager et de faciliter l'éducation, la formation et la sensibilisation du public dans le domaine du changement climatique. La décision de la COP confère à l'OMM et à cinq autres organismes des Nations Unies le statut de membres de l'Alliance des Nations Unies pour l'éducation, la formation et la sensibilisation du public aux changements climatiques. L'OMM apporte à l'Alliance ses précieux réseaux d'experts et de Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) ainsi qu'un certain nombre de programmes se rapportant à l'enseignement et à la formation, ainsi qu'au renforcement des compétences scientifiques.

En plus des questions précitées, j'ajouterai qu'à la COP 18/CMP 8, les gouvernements ont abordé une nouvelle étape essentielle dans le cadre de l'action engagée par la communauté internationale face au changement climatique. Ils ont approuvé un accord nommé «passerelle climat de Doha», qui crée une nouvelle période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et se sont entendus sur un calendrier précis devant aboutir d'ici à 2015 à l'adoption d'un accord universel sur le climat, tout en traçant la voie à suivre pour mobiliser les énergies nécessaires face au défi que représente le changement climatique. Ils ont aussi approuvé la mise en place de nouvelles instances et sont convenus des moyens à rassembler pour accroître le soutien financier et technologique aux pays en développement dans le domaine du climat. Le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme a remis son rapport final à la COP 18 avant d'être dissous. Pour ce qui concerne les autres résultats de la COP 18, vous souhaiterez peut-être vous reporter à ma lettre circulaire du 11 janvier 2013.

J'ai constaté avec satisfaction que 33 directeurs de Services hydrométéorologiques et représentants permanents étaient présents à la COP 18, parmi lesquels figuraient un vice-président et trois présidents de conseils régionaux. En outre, quelque 130 représentants de 60 SMHN accompagnaient les délégations nationales à la Conférence des Parties. Des météorologues et des climatologues faisaient partie des délégations d'organisations intergouvernementales/internationales telles que le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), le centre AGRHYMET, la Communauté d'Afrique de l'Est, la Ligue des États arabes, etc.

Je vous encourage à participer à la COP 19, en tant que membre de votre délégation nationale, afin de renforcer la contribution des SMHN, aux côtés d'autres partenaires nationaux, à la mise en œuvre de la CCNUCC, et à présenter des conseils scientifiques dans votre domaine de spécialisation.

Si vous-même, ou certains de vos collaborateurs, envisagez de participer à cette session, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'en informer **au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2013**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)  
pour le Secrétaire général